



# AGRESSION A LA MC POISSY !!!

Ce dimanche 04 novembre 2018, lors du contrôle d'effectif du matin, un détenu passablement énervé demande au collègue de sortir de SA cellule et de ne pas lui parler.

Dans un premier temps, le surveillant lui demande de baisser d'un ton afin de ne pas réveiller tout l'étage et de cesser de provoquer un tel tapage.

Pour seule réponse, le forcené se saisit d'une bouilloire tout en s'avancant vers le collègue d'un ton très menaçant puis la repose pour se saisir cette fois-ci, d'une serviette de bain.

C'est alors que cet énergumène entoure le cou du surveillant à l'aide de son bras et l'étrangle de toutes ses forces, se retrouvant ainsi tous les deux au sol !

Afin de se dégager de cette étreinte, le collègue réussit à donner un atemi de défense de manière à retrouver sa respiration tandis que le 2ème collègue donne l'alerte.

Les renforts arriveront peu de temps après pour mettre fin à l'incident et conduire le forcené au quartier disciplinaire.

Bilan pour le collègue agressé : plusieurs contusions au visage notamment et douleurs au genou nécessitant le port d'une attelle amenant le médecin à lui prescrire, pour le moment, 6 jours d'arrêt de travail !

**Le bureau local FORCE OUVRIERE** tient à apporter tout son soutien à notre collègue blessé et reste à sa disposition pour toutes les démarches nécessaires.

**Le bureau local FORCE OUVRIERE** condamne fermement cette agression gratuite et exige la peine maximale lors du passage en commission de discipline de cet individu violent.

**Le bureau local FORCE OUVRIERE** demande son transfert à l'issue de sa peine.

Force doit rester à la loi et ce sont bien les personnels en tenue qui font respecter celle-ci à l'intérieur des murs de notre établissement !

N'en déplaise à certaines personnes !

Le bureau local Force Ouvrière, le 04 novembre 2018